

Masters enseignements.

Le texte suivant a été discuté par les six présidents des universités régionales. Sur cette base un texte sera présenté en CEVU présentant le contenu d'une lettre d'intention présentant les éléments de cadrage de l'offre régionale de masters d'enseignement.

La campagne d'habilitation des diplômes de master pour les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement a été lancée le 17 octobre 2008.

Les six universités du PRES Université Lille Nord de France, faisant partie de la vague D, avaient déposé les maquettes de leurs formations pour habilitation le 15 octobre 2008.

Cette campagne exceptionnelle touche un grand nombre de formations actuellement habilitées (contrat 2006-2009) ou en cours d'habilitation (contrat 2010-2013). Les masters "Enseignement premier ou second degré" doivent être construits en tenant compte de la politique de site.

La CRPU (conférence régionale des présidents d'université) a veillé à ce que cette offre fasse l'objet de co-habilitations et de concertations à l'échelle régionale. A ainsi été conduite une longue concertation, menée par les VP CEVU des universités, en collaboration avec l'IUFM, école interne de l'université d'Artois.

Les projets de masters ont également donné lieu à des négociations, encore en cours, avec le rectorat pour l'encadrement des étudiants en stage dans les établissements scolaires de la région.

En dépit des nombreuses et fructueuses réunions tant du groupe stratégique qu'ont formé les VP CEVU des établissements, que des groupes techniques chargés d'élaborer des contenus pédagogiques cohérents avec les offres de formations actuelles (contrat 2006-2009) comme avec celles en cours d'habilitation (contrat 2010-2013), les maquettes souffrent encore de beaucoup d'imprécisions dues à la précipitation imposée, à la pénurie de temps de travail alloué et aux retards dans la stabilisation des informations, notamment en matière de programmes des concours et d'offres de stages.

L'offre de formation des maîtres dans le Nord Pas de Calais exige la construction de maquettes innovantes, motivantes, de qualité, en co-habilitation régionale. Ce travail comme ses résultats doivent faire l'objet d'examen et de concertations dans les conseils des universités comme d'une régulation commune au sein du PRES Université Lille Nord de France.

Les universités se déclarent résolues à construire une offre de formation des maîtres en cohérence avec leurs missions de service public, leur rôle dans la production et la diffusion des savoirs, leur investissement pour la formation de leurs étudiants comme des futurs maîtres.

Elles entendent mobiliser toutes leurs ressources et leur inventivité, notamment en ingénierie de formations, et tout leur potentiel en matière de personnels, sans négliger leurs collègues en poste à l'IUFM du Nord Pas de Calais, école interne de l'université d'Artois.

Il apparaît désormais que le calendrier annoncé s'avère totalement déraisonnable.

Les universités du Nord Pas de Calais

- actent leur volonté commune d'intégrer la formation des maîtres dans leur offre de formation, elles rédigeront une **lettre d'intention** à cet effet, avant le 15 février 2009,
- demandent que leur soit accordé **l'indispensable délai de raison et de sérieux** qui permettra une offre concertée, régionale et cohérente, à la hauteur des savoirs des universités en matière de formation comme de leurs légitimes ambitions pour une formation des maîtres exigeante et de haute qualité.

Cette déclaration a, pour l'instant, reçu l'accord explicite des présidents des universités de Valenciennes, du Littoral, de Lille1, Lille2 et Lille3.